



Doc. 14403
10 octobre 2017

Le fonctionnement des institutions démocratiques en Azerbaïdjan

Amendement¹ n° 19

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 7, insérer les phrases suivantes:

«De plus, les actes de torture sont devenus plus graves. En novembre 2015, 4 personnes sont décédées en détention. Entre avril et mai 2017, ce sont encore 7 personnes qui sont décédées en détention: Mehman Galandarov, Mehman Huseynov (née 1987), Sahavat Binnatov, Saleh Gafarov, Elchin Guliyev, Tamkin Nizamioglu et Dayandur Azizli.»

Déposé par:

JOHNSON FORNARVE Lotta, Suède, GUE
GROTH Annette, Allemagne, GUE
HANŽEK Matjaž, Slovénie, GUE
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
KÜRKÇÜ Ertuğrul, Turquie, GUE
LOUCAIDES George, Chypre, GUE
NICOLINI Marco, Saint-Marin, GUE
SANDBÆK Ulla, Danemark, GUE
SØNDERGAARD Søren, Danemark, GUE

1. 2017 - Quatrième partie de session

